



CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA ATHLÉTISME ADAPTÉ



20 - 22 JUIN 2024
STADE REBEILLEAU
POITIERS (86)

Entrée gratuite

Avec le parrainage du



Sommaire

Mots d'accueil.....	3
Bienvenue à Poitiers	4
Venir au Complexe Stade Paul-Rébeilleau.....	5
Comité d'organisation local	6
Programme prévisionnel.....	7
Informations générales.....	8
Précisions techniques	10
Fiche association.....	14
Demande de dérogation individuelle	15
Fiche récapitulative.....	16
Plan d'accès.....	17
Liste des hébergements.....	18

Mots d'accueil

Chers sportifs, Chers amis,



Le Comité Départemental Sport Adapté de la Vienne est heureux de vous accueillir à Poitiers pour le Championnat de France para athlétisme adapté 2024.

Du 20 au 22 juin 2024, vous allez rejoindre les autres sportifs et les accompagnateurs qui sont attendus pour disputer cette compétition.

Au-delà des épreuves sportives, vous y retrouverez un cadre de vie familiale et convivial, ainsi que des animations culturelles propres à la ville de Poitiers.

Nous remercions nos partenaires locaux, le Conseil Départemental de la Vienne, la Mairie de Poitiers, ainsi que Grand Poitiers qui se sont d'ores et déjà engagés dans l'organisation de cette manifestation nationale. Tournée vers l'avenir, nous mettons un point d'honneur à promouvoir une pratique adaptée et responsable en prenant en compte le Développement Durable.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre présent pour cette rencontre sportive et nous serons vigilent et très attentifs pour que tout se déroule bien, afin que vous puissiez passer un heureux séjour et ainsi garder les meilleurs souvenirs de cet évènement.



Damien BETTINELLI

Président du COL

Bienvenue à Poitiers

Poitiers constitue le chef-lieu du département de la Vienne. Cette ville était aussi la capitale régionale de l'Ex-Poitou-Charentes. Cette position régionale importante fut permise par une importante empreinte historique. En guise d'exemple, nous pouvons citer Sainte Radegonde qui créa à Poitiers au VI^{ème} siècle la première abbaye française exclusivement féminine. Par ailleurs la ville est nommée « ville aux cent clochers » pour ses nombreuses églises. Nous vous invitons à prendre du plaisir et à flâner dans les rues et ruelles du vieux Poitiers où vous attendent de nombreuses surprises architecturales et historiques.



Notre Dame le Grande

Un territoire culturel et historique riche

Poitiers est aujourd'hui une ville au passé très riche, comme en témoignent l'architecture et les quelques 80 édifices présents dans toute la ville. Poitiers, ville d'Art et d'Histoire, 2000 ans d'histoire et de créativité. Des trésors romans qui ne sont qu'à 1h15 de Paris en TGV à quelques pas du Futuroscope. Le tissu associatif et culturel présent dans cette ville est tout simplement un vecteur de dynamisme rare pour une cité de cette envergure.

Ville souvent associée au Futuroscope.



Le **Futuroscope**, figure familière et emblématique du Grand Poitiers, ne cesse d'attirer chaque année de plus en plus de visiteurs.

Ce parc de loisirs à thème technologique et scientifique dont les attractions mélangent les approches sensorielles et les projections d'images, ne pourra que plaire au plus grand nombre et donner un avant-gout du futur.

Un lieu familial où il fait bon vivre. De par ses 14 parcs et jardins, ainsi que ses 18 squares représentant près de 40 hectares, Poitiers offre une grande diversité d'espaces verts dédiés à tous ses habitants comme aux visiteurs de passage.



Venir au Complexe Stade Paul-Rébeilleau

Stade Paul-Rébeilleau

54 avenue Jacques Coeur

86000 POITIERS



En voiture

- Sortir de l'Autoroute de Poitiers Nord, prendre la N147 en direction de Mignaloux-Beauvoir, puis au rond point récupérer l'avenue Jacques Coeur jusqu'au stade,
- Sortir de l'Autoroute à Poitiers Sud, prendre la D162 en direction de l'Avenue Jacques Coeur et s'arrêter au Stade.

En train / TGV

- Gare SNCF, 2 Boulevard Pont Achard, 86000 Poitiers, à environ 1h30 de Paris (Gare Montparnasse),
- Gare SNCF, 2 Boulevard Pont Achard, 86000 Poitiers, à environ 1h15 de Bordeaux (Gare Bordeaux Saint-Jean).

En avion

- Aéroport de Poitiers-Biard, Rue sous Lieux Raymond Collard 5, 86580 Biard.

Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Damien BETTINELLI

Président du Comité Départemental du Sport Adapté 86

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Serge BAUDOIN
Secrétaire général	Guillaume GAUTREAU +Evelyne
Commission Coordination / Logistique	Elodie PHILIPPONNEAU
Commission Sportive	Isidore GARCIA
Commission Médicale	
Commission Restauration	Pierre VALENCON
Commission Partenariats / Hébergement	Gabrielle ROSSIGNOL
Commission Communication	Gabrielle ROSSIGNOL
Commission Animation / Bénévolat	Florian NICOLAS
Commission Développement Durable	Pierre VALENCON

Cadre Technique National du Para Athlétisme Adapté	Hervé DEWAELE Herve.Dewaele@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Laure DUGACHARD laure.dugachard@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale du Para Athlétisme Adapté	Frédéric DRIEU frederic.drieu@sportadapte.fr



COL France para athlétisme adapté
Comité Départemental du Sport Adapté 86,
Gabrielle ROSSIGNOL

Adresse :

Maison des Sports 6 allée Jean Monnet Bât C3
86000 POITIERS

Téléphone – mail : 06 34 50 59 86 -
paa86.adulte@gmail.com

Programme prévisionnel

Jeudi 20 juin 2024

14h00 - 18h00

Accueil des délégations - Stade Paul Rébeilleau

18h30 - 19h00

Cérémonie d'ouverture - Stade Paul Rébeilleau

18h45 - 19h15

Réunion des entraîneurs - Stade Paul Rébeilleau

19h30 - 21h00

Repas – Restaurant universitaire Rabelais

Vendredi 21 juin 2024

7H30

Échauffement Stade Rébeilleau

09h00 - 12h00

Épreuves - Stade Paul Rébeilleau

11h - 14h00

Repas – Restaurant universitaire Rabelais

13h30 - 18h00

Épreuves - Stade Paul Rébeilleau

19h00 – 20h30

Repas – Restaurant universitaire Rabelais

Samedi 22 juin 2024

7H30

Échauffement Stade Rébeilleau

09h00 - 12h00

Épreuves - Stade Paul Rébeilleau

11h - 14h00

Repas - Restaurant universitaire Rabelais

13h30 - 18h00

Épreuves - Stade Paul Rébeilleau

19h30 - 23h00

Soirée de gala - Restaurant universitaire Rabelais

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **17 mai 2024.**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Jeudi 20 juin de 14h00 à 18h00
Au Stade Paul-Rébeilleau
54 Avenue Jacques Cœur, 86000 POITIERS

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de l'Athlétisme** en compétition.**

Vous devez impérativement effectuer un contrôle des engagements sur le lien suivant et les valider en y apposant votre signature électronique à la date limite du 17 mai :

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **11h00 à 14h00 au repas du midi et de 19h00 à 20h30 au repas du soir.**

Ils auront lieu à/au :

**Restaurant Universitaire Rabelais
5 rue de la Devinière - Bâtiment B11 - 86000 POITIERS**

La soirée de gala du samedi soir se déroulera :

**Le samedi 22 juin à partir de 19h30
Au Restaurant Universitaire Rabelais
5 rue de la Devinière - Bâtiment B11 - 86000 POITIERS**

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement du **para athlétisme adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre FFSA
- Le cadre d'état de la FFSA responsable de la discipline
- Un membre de la CSN **para athlétisme adapté**

Modalités d'inscription

Le championnat de France **para athlétisme adapté** relève du règlement **athlétisme** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para athlétisme adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2023/2024 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle ou en double** doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 15 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN **para athlétisme adapté** FFSA en charge de la partie informatique – Jean-Claude HERRY – jc.herry@athle29.info – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le 17 mai 2024. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après **le 17 mai 2024**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par les référents championnat de France de la CSN **para athlétisme adapté** – Annick BIEHLER et Daniel AVIGNON – et le Cadre Technique National, Hervé DEWAELE, de la discipline est programmée le :

Jeudi 20 juin à 18h45
Stade Paul Rébeilleau
54, avenue Jacques Cœur, 86000 POITIERS

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à frederic.drieu@sportadapte.fr.

Échauffement et compétition

Échauffement : Possibilité de s'échauffer autour du stade et sur la piste avant le début des compétitions le vendredi matin et le samedi matin à partir de 7h30.

Les compétitions débuteront à 9h00 précise.

Compétition

- CD et BC : un athlète peut effectuer 3 épreuves mais reste limité à deux courses maximums de la même famille (sprint du 100m au 400m ou ½ fond du 800m au 5000m)

Ex : 1 course, 1 saut et 1 lancer, 3 sauts ou 3 lancers, 2 sauts et 1 course, 2 lancers et 1 course, 2 courses et 1 saut ou 1 lancer, 2 sauts et 1 lancer, 2 lancers et 1 saut

Pour le ½ fond possibilité de doubler 800m/1500m ou 1500m/5000m chez les hommes et 800m/1500m ou le 1500m/3000m chez les filles, impossibilité de doubler 800m/5000m ou 800m/3000m. Cependant il sera autorisé à un athlète de doubler 400/800

- AB : le nombre d'épreuves est limité à 2 épreuves individuelles au choix

Les courses de relais ne font pas partie des épreuves individuelles et ne rentrent pas en compte dans le nombre d'épreuves autorisées en individuel

Engagements



Les engagements se feront **sous format Excel** exclusivement

Il est impératif de télécharger le dossier en format Excel après ouverture de la page drive pour le remplir et le retourner par mail en format Excel.

L'accès au fichier d'engagement se fera par le lien suivant : [Cliquez ici](#)

Merci de renvoyer le document rempli à l'adresse mail du COL : paa86.adulte@gmail.com

- **Lien pour télécharger le contrôle des engagements et les résultats du CF Adultes**

<http://france-ffsa-adultes-2024.engagements.fr>

Équipements sportifs

Une tenue sportive est obligatoire avec un maillot d'association sportive, pointes d'athlétisme 6mm maximum. Baskets, short et t-shirt du club FFSA. **PENSEZ À PRENDRE DES ÉPINGLES POUR LES DOSSARDS** (4 par dossard).

Catégories d'âge

Catégories	Jeunes	Séniors	Vétérans 1	Vétérans 2
2023-2024	2003 à 2005	1984 à 2002	1974 à 1983	1973 et avant

Catégorie de -18 ans : demande de surclassement possible pour les jeunes de 17 ans afin de concourir en -21 ans. Le surclassement est impossible pour les autres catégories. Le jeune qui demande le surclassement doit présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra y faire figurer, la mention « surclassement autorisé pour la compétition en athlétisme ».



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **17 mai 2024**

Maison des Sports 6 allée Jean Monnet Bâtiment C3 86000

06 34 50 59 86 – paa86.adulte@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40 €		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner mais repas de Gala inclus)	95 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20 €		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner mais repas de Gala inclus)	75 €		
Formule Gala Inscription uniquement au repas de Gala	20 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA86**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros

N° de chèque : de la banque :

Date

Signature

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera au CTN de la discipline Hervé Dewaele - Herve.Dewaele@sportadapte.fr

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para athlétisme adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Gabrielle Rossignol – Comité Départemental du Sport Adapté
6 Allée Jean Monnet Bâtiment C3, 86000 Poitiers
06 34 50 59 86 - paa86.adulte@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 17 mai 2024 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche association
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

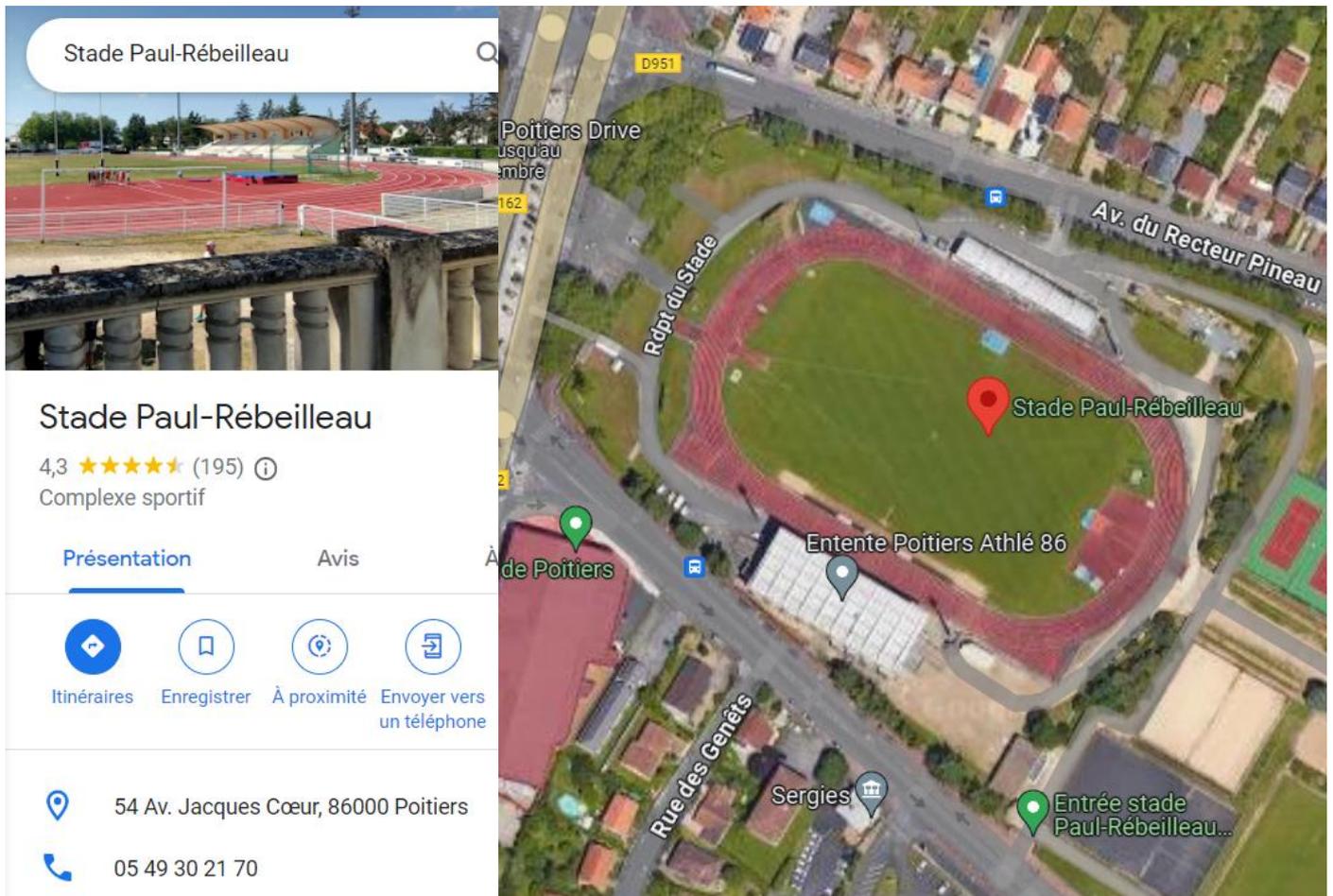
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



The screenshot shows a mobile application interface for the Stade Paul-Rébeilleau. On the left, there is a search bar with the text "Stade Paul-Rébeilleau" and a search icon. Below the search bar is a photograph of the stadium's red running track. The main content area displays the name "Stade Paul-Rébeilleau" with a 4.3 star rating and 195 reviews. Below this, there are tabs for "Présentation" and "Avis". A row of icons includes "Itinéraires", "Enregistrer", "À proximité", and "Envoyer vers un téléphone". At the bottom, the address "54 Av. Jacques Cœur, 86000 Poitiers" and the phone number "05 49 30 21 70" are listed. On the right side of the screenshot is an aerial satellite view of the stadium complex. A red location pin is placed on the stadium. Other labels on the map include "Poitiers Drive jusqu'au centre", "D951", "Av. du Recteur Pineau", "Rdpt du Stade", "Entente Poitiers Athlé 86", "Rue des Genêts", "Sergies", and "Entrée stade Paul-Rébeilleau...".

Liste des hébergements

Nom	Adresse	Coordonnées	Kilomètres de la compétition
Ace Hotel Poitiers	Rue de la Maison Coupée, 86000 Poitiers	05 49 00 48 48	1.9 Km
Ibis Poitiers Beaulieu	1 Rue du Bois Douset, 86000 Poitiers	05 49 61 11 02	3.2 Km
Best Western Poitiers Centre Le Grand Hôtel	28 Rue Carnot, 86000 Poitiers	05 49 60 90 60	4.7 Km
Hotél de l'Europe	39 Rue Carnot, 86000	05 49 88 12 00	4.8 Km
Mercure Poitiers Centre	14 Rue Edouard Grimaux, 86000 Poitiers	05 49 50 50 60	6.3 Km
Ibis Budget Gare de Poitiers	12 Boulevard Pont Achard, 86000 Poitiers	0 892 70 01 45	6.3 Km
Ibis Styles Poitiers Centre	7 Rue Victor Hugo, 86000 Poitiers	05 49 00 06 06	6.4 Km
Hôtel Central	35 place du Maréchal Leclerc, 86000 Poitiers	05 49 01 79 79	6.7 Km
Campanile Poitiers	228 Avenue du 8 Mai 1945, Lieu Dit La Petite Vacherie, 86000 Poitiers	05 49 37 26 51	7.7 Km
Ibis Budget Poitiers Sud	Chemin De La Paillerie, Avenue du 8 mai 1945, 86000 Poitiers	0 892 68 31 16	7.9 Km
Ibis Poitiers Sud	175 Avenue du 8 mai 1945, 86000 Poitiers	05 49 53 13 13	8 Km
B&B Hôtel Poitiers Aéroport	Rue Annet Segeron, 86580 Biard	0 892 23 36 60	11.2 Km
Ibis Styles Poitiers Nord	215 Avenue de Paris, 86000 Poitiers	05 49 01 74 74	12.2 Km



Partenaires institutionnels

Avec le parrainage du



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

